



## Les grèves locales continuent de payer !

**À la suite des actions locales très fortes organisées dans les EIC, la direction de SNCF Réseau poursuit ses annonces. Après la table ronde du 13 mai, la direction a gardé quelques annonces supplémentaires à faire aux initiateurs du préavis national. Personne n'est dupe sur le rapport de forces réel qui est à l'origine de l'ensemble de ces acquis, entre des actions de grèves réelles et des intentions qui ne demandaient qu'à être abandonnées !**

L'ensemble des annonces de la direction :

- Des recrutements supplémentaires « *autant que de besoin pour couvrir les postes vacants* », l'organisation de la formation sera ajustée pour accueillir l'ensemble des stagiaires ;
- Des formations modularisées pour les aiguilleurs, limitées aux 12 prochains mois, avec engagement de formations complémentaires ;
- Un suivi des recrutements dans chaque EIC ;
- Une prime de 600 euros versée sur la paye de juin ;
- Une majoration temporaire de la prime de travail de 20 % pendant 8 mois pour les agents classes 2, 3 et 4 et pendant 7 mois pour les autres (et une mesure équivalente pour les contractuels) à compter du mois de septembre ;
- Le lancement d'une étude sur la remise de service entre opérateurs (échéance octobre, avec point d'étape en juillet) ;
- Une réflexion spécifique sur les fins de carrière (échéance octobre) ;
- Réunion de la commission métier sur le schéma CCR ;
- La direction de SNCF Réseau portera à la connaissance de la direction du GPU la revendication d'une évolution des éléments de rémunération des salariés opérationnels en EIC.

Pour rappel, les conflits locaux organisés par la CGT, souvent unitairement, sont à l'origine de la panique de la direction de SNCF Réseau. Et pour cause ! Les cheminots ont été très fortement mobilisés dans la grève, avec une forte participation de l'encadrement, et ils ont multiplié les journées pour démontrer leur détermination.

Après les EIC de Paris Est (90 %) et Paris Nord (55 %), c'est la mobilisation pendant 4 jours de l'EIC APC (80 %) qui a convaincu la direction de faire des annonces nationales.

D'autres conflits locaux ont suivi pour enfoncer le clou : Toulouse 80 % ; Lorraine Champagne Ardenne 60 % ; PACA 70 % ; Montpellier (tous services) 30 %. Par la suite, sur Limoges, Tours, Normandie et Bretagne, la direction a cédé avant même le dépôt du préavis, sachant que la mobilisation serait puissante. Autrement dit, le rapport de forces était créé !

Ces régions, qui vont cumuler les acquis locaux avec les annonces nationales, ont obtenu des embauches, des créations de postes pour améliorer les conditions de travail ou les fins de carrière, et des mesures salariales qui vont donc monter selon les régions jusqu'à un maximum de 12 mois de hausse de la prime de travail de 20 % et 1 600 € de prime.

Si des conflits locaux avaient été menés de manière unitaire dans les quelques régions mobilisées sur le préavis national du 25 mai, les acquis sur ces sites auraient été bien plus importants : Paris Sud-Est 59 % de DII ; Lille 18 % ; Chambéry 16 % ; Paris Saint Lazare 15 %.

Tous les autres EIC se situent entre 1 et 10 % de DII.

**La lutte paye !  
Continuons à agir !**

